

L'ESSENTIEL

DU PLAISANCIER

Larguez les amarres en toute tranquillité



GENERALI



L'essentiel du plaisancier

Ce guide regroupe les gestes simples pour :

- adopter les bons réflexes avant de larguer les amarres ;
- agir et réagir en cas de sinistre lorsque vous êtes en mer (par exemple en cas de heurt, de naufrage...)
- ou protéger votre bateau à quai.

Au sommaire

- [Qui appeler en cas d'urgence ? - page 3](#)
- [Quels sont les bons réflexes à adopter ?](#)
 1. [Avant de prendre la mer - page 4](#)
 - Pour votre sécurité et celle de vos passagers
 - Pour naviguer en toute sérénité
 - Pour respecter l'environnement
 2. [Pendant la navigation - page 6](#)
 - Pour vous préparer à réagir
 - Pour votre sécurité et celle de vos passagers
 - Pour respecter l'environnement
 3. [Au mouillage et à quai - page 7](#)
 - [Au mouillage](#)
 - Pour votre confort et celui de vos passagers
 - Pour éviter les accidents au mouillage
 - [À quai](#)
 - Pour éviter les risques d'intrusion ou de vols
 - Pour éviter les risques d'incendie
 - Pour respecter l'environnement
 4. [L'équipement de sécurité des navires de plaisance - page 8](#)
- [Que faire en cas de sinistre ? - page 9](#)
- [Quels sont les différents moyens de déclarer votre sinistre ? - page 11](#)
- [Quels sont les formulaires à votre disposition en cas de sinistre ? - page 12](#)
- [De quelle assistance bénéficiez-vous si ce service est souscrit ? - page 14](#)
- [Annexe - le constat amiable et le rapport de mer - page 15](#)

Generali et moi partageons les mêmes valeurs :
nous faisons de la prévention et de la
sécurité nos priorités pour pouvoir naviguer
en toute sérénité.
Isabelle Joschke



Isabelle Joschke
(skipper ambassadrice Generali)

Qui appeler en cas d'urgence ?



Le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS)

En mer : Radio VHF Canal 16

- Appuyez sur la pédale du micro ou bouton poussoir du combiné, pour transmettre votre message, la relâcher pour écouter. Exemple: « MAY DAY – MAY DAY – MAY DAY », au moins trois fois puis appuyez sur le bouton « Distress » si la VHF est équipée de l'ASN (appel sélectif numérique), DSC en anglais.
- Si aucun navire n'est en vue, diffusez tout de même votre message en identifiant votre navire (nom du navire, position ou perte du navire par rapport à la côte ou en longitude/latitude).

DÉTRESSE
MAY DAY - MAY DAY - MAY DAY
En cas de risque de perte de vie humaine ou homme à la mer

URGENCE
PAN PAN - PAN PAN - PAN PAN
En cas d'homme à la mer, blessé, bateau en sérieux danger

INFORMATIONS
SÉCURITÉ - SÉCURITÉ - SÉCURITÉ
Pour signaler au CROSS un objet dangereux, un phare éteint...

Depuis le littoral : 196

- Il permet de joindre directement et gratuitement depuis un poste fixe ou un téléphone portable, un centre de sauvetage en mer, 7 j/7 et 24 h/24.
- Avec le 196, les CROSS sont considérés comme des services d'urgence. Ils peuvent ainsi solliciter les opérateurs de téléphonie pour pouvoir disposer de la localisation de l'appelant.

Les CROSS peuvent également être joints par région aux numéros suivants :

- Manche Est : 03 21 87 21 87
- Normandie/Manche Centrale : 02 33 52 16 16
- Bretagne/Manche Ouest : 02 98 89 31 31
- Atlantique : 02 97 55 35 35
- Méditerranée : 04 94 61 71 10

- Corse : 04 95 20 13 63
- Antilles/Guyane : 05 96 70 92 92
- Réunion/Océan Indien : 02 62 43 43 43

Numéro d'urgence européen : 112

Il peut être composé sans connaître le code du téléphone utilisé et même en cas de réseau saturé, car il est prioritaire sur les autres appels.

Seule exigence dans certains pays européens (dont la France) : la présence d'une carte SIM dans le téléphone pour permettre de localiser l'origine de l'appel. À l'autre bout du fil, un opérateur implanté dans le pays dans lequel vous vous trouvez, traite votre demande ou vous met en relation avec le service approprié : police, pompiers, ou service médical.

Europ Assistance :

- depuis la France le 01 41 85 88 13
 - depuis l'étranger le +33 1 41 85 88 13
- Il convient de préparer votre appel avec les informations suivantes :
- vos nom(s) et prénom(s) ;
 - l'endroit précis où vous vous trouvez, l'intervention de Generali Assistance est conditionnée à la communication de la situation géographique précise du bateau (latitude et longitude par exemple) et le numéro de téléphone où l'on peut vous joindre ;
 - votre numéro de contrat souscrit auprès de Generali.

! Ne concerne que les clients Generali détenteurs d'un contrat Generali Plaisance ayant souscrit la garantie Plaisance Services ou Plaisance Services Plus.



Avant de prendre la mer

Quels sont les bons réflexes à adopter ?

Pour votre sécurité et celle de vos passagers

- 1. Renseignez-vous sur l'endroit dans lequel vous allez naviguer**
 - Quelle est la météo ?
 - Y-a-t-il des courants forts ? Des marées ? Une réglementation particulière ?
- 2. Contrôlez votre équipement de sécurité ⁽¹⁾**
 - Avez-vous tout ce qu'il faut ?
 - Est-il bien adapté ?
- 3. Informez une autre personne de votre départ en mer.**
- 4. Prenez, si possible, la mer avec un équipier.**
- 5. Apprenez les gestes qui sauvent ainsi que les numéros d'urgence à contacter.**
- 6. Si vous partez en famille avec de jeunes enfants**
 - Sensibilisez vos enfants aux dangers existants.
 - Montrez-leur les bons réflexes :
 - sur un bateau à moteur, attention à l'hélice en cas de baignade !
 - sur un voilier, attention à la pression exercée par le vent et la mer (winchs, bôme, poulies, écoutes...).
 - Dans tous les cas, tenez-vous toujours au bateau !
 - Du plus jeune au plus grand, enfillez-leur des vêtements adaptés au temps : veste de quart, polaire, chapeau, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures antidérapantes et fermées, etc.
 - Informez les passagers adultes du matériel présent à bord comportant un risque pour les enfants.

Astuce

Prévoyez des vêtements de rechange dans un sac étanche !

⁽¹⁾ Voir en page 8 le matériel minimum requis en fonction de votre zone de navigation.

Pour naviguer en toute sérénité

1. Contrôlez votre bateau

- Changez votre filtre à huile toutes les 250 heures de navigation, ou au moins une fois par an.
- Remplacez votre filtre à gazole une fois par an, ce qui assurera une combustion de qualité.
- Remplissez le réservoir (de préférence à quai) et veillez à ce qu'il ne se déverse pas dans la mer.
- Équipez-vous plutôt d'un système de toilettes avec réservoir à eaux noires, d'autant plus si vous naviguez principalement près des côtes.
- Ne négligez pas l'entretien des passes-coques, vérifiez régulièrement leur étanchéité pour éviter les voies d'eau.
- Fermez bien les hublots et les vannes avant de partir.
- Fermez les placards pour éviter les chutes d'objets.

• Révisez le Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM)

Ayez en permanence à l'esprit les règles essentielles de route et de barre, le manquement à l'une de ces règles est une des causes principales d'abordage.

http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/securite/documents/RIPAM_2A.pdf

Pour respecter l'environnement

Si vous souhaitez pêcher, il est à noter que certains poissons doivent être remis à l'eau immédiatement après leur capture si leur longueur est inférieure à la taille légale.

<https://www.ifremer.fr/peche/Le-monde-de-la-peche/La-gestion/combien/Tailles-minimales>



Le saviez-vous ?

Plus de 150 millions de tonnes de déchets plastiques flottent sur les océans et la masse de ces déchets pourrait doubler d'ici 2050, alerte la fondation Ellen MacArthur. En l'absence de mesure, le poids des déchets serait plus important que celui des poissons.

Source : www.lefigaro.fr/sciences/2016/01/25/01008-20160125ARTFIG00358-en-2050-les-océans-compteront-plus-de-plastique-que-de-poisson.php



Pendant la navigation

Quels sont les bons réflexes à adopter ?

Pour vous préparer à réagir

Apprenez les gestes qui sauvent. Ayez sur vous les numéros d'urgence à contacter.

Astuce

Si une personne à bord a le mal de mer, placez-la à l'extérieur et au centre du bateau, et demandez-lui de fixer l'horizon.

Pour votre sécurité et celle de vos passagers

1. **Si vous partez en famille avec de jeunes enfants**
 - Il est primordial de leur mettre un gilet de sauvetage adapté à leur morphologie. En cas de mauvais temps, attachez le harnais au gilet de sauvetage (s'il est indépendant) en choisissant un point d'attache sur le pont.
 - Naviguez toujours accompagné d'un autre adulte pour surveiller constamment les enfants dans leurs déplacements.
 - Installez les enfants à l'intérieur ou dans le cockpit du bateau pour être à l'aise lors de vos manœuvres.
2. **En cas de baignade, laissez toujours une personne à bord.**

Pour respecter l'environnement

1. **Conservez-bien vos déchets à bord** en attendant de pouvoir les débarquer à terre.
2. **Évitez d'utiliser des produits d'entretien toxiques.** Privilégiez les produits naturels.
3. **Privilégiez la vaisselle réutilisable** plutôt que de la vaisselle jetable en plastique.
4. **Limitez vos débarquements dans les zones protégées**, les zones de nidification ou les zones de nurserie pour préserver les habitats des espèces fragiles.
5. **Privilégiez la vidange de vos eaux noires** au port si celui-ci dispose des installations.

<http://cartographie.aires-marines.fr/?q=carto/simple#>



Au mouillage et à quai

Quels sont les bons réflexes à adopter ?

Au mouillage

Pour votre confort et celui de vos passagers

1. **Pensez à vous abriter** ainsi que vos passagers (surtout les enfants) sous un taud que vous installerez sur le bateau pour éviter les insulations pendant les heures chaudes.
2. **Fermez les cales-moteurs** et ne laissez pas traîner vos outils.

Pour éviter les accidents au mouillage

À l'approche de la côte ou au mouillage, un de vos équipiers doit se tenir à l'avant du bateau pour pouvoir estimer la profondeur des fonds et éviter les talonnages.

À quai

Pour éviter les risques d'intrusion ou de vols

1. **Prévoyez une fermeture renforcée** de la porte de cabine, des placards et coffres de rangements à l'aide de cadenas et/ou de tout autre système de protection contre les intrusions.
2. **Munissez-vous d'une alarme** active (sonore ou lumineuse) pour éviter les intrusions.
3. **Fixez de façon sécurisée** les moteurs de hors-bord avec des écrous antivol ou cadenas.
4. **Pensez à vérifier régulièrement** que la porte de l'habitacle de votre bateau résiste aux effractions.

Pour éviter les risques d'incendie

Pensez à débrancher le circuit d'alimentation électrique de la borne du quai en cas de non-utilisation prolongée de votre bateau.

Pour respecter l'environnement

1. **Versez les huiles moteurs usagées** dans les bacs de traitement prévus à cet effet sur les quais.
2. **Déposez vos déchets** dans les conteneurs de recyclage à votre arrivée au port.



L'équipement de sécurité des navires de plaisance

Le matériel de sécurité et de navigation présent à bord doit être conforme à la navigation pratiquée :

- basique (jusqu'à 2 milles nautiques d'un abri*) ;
- côtière (entre 2 et 6 milles nautiques d'un abri*) ;
- ou hauturière (à plus de 6 milles nautiques d'un abri*).

Le matériel obligatoire à minima

Pour la navigation basique (jusqu'à 2 milles)	Pour la navigation côtière (entre 2 et 6 milles)	Pour la navigation hauturière (à plus de 6 milles)
<ul style="list-style-type: none"> • Un équipement individuel de flottabilité (gilets de sauvetage). • Un dispositif lumineux (par exemple : lampe torche étanche) à longue autonomie (6 heures au moins). • Des moyens mobiles de lutte contre l'incendie (au moins un extincteur). • Un dispositif d'assèchement manuel (une écope). • Un dispositif d'amarrage et de remorquage. • Une ligne de mouillage - ancre et chaîne - (si masse lège supérieure ou égale à 250 kg). • Un moyen de remonter à bord une personne tombée à l'eau. • Un annuaire des marées. • Un pavillon national si vous vous rendez en dehors des eaux territoriales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel obligatoire pour la navigation basique. • Trois feux rouges à main. • Un compas magnétique (ou GPS en côtier). • Des cartes marines officielles. • Le règlement international pour prévenir les abordages en mer. • Une description du système de balisage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel obligatoire pour la navigation basique et côtière. • Trois fusées à parachute et deux fumigènes. • Un radeau de survie. • Un matériel pour faire le point. • Un livre des feux tenu à jour. • Un journal de bord. • Un dispositif de réception des bulletins météorologiques. • Un harnais et une longe par navire et par personne embarquée pour les voiliers. • Une trousse de secours. • Un dispositif lumineux pour la recherche et repérage de nuit. • Une radiobalise de localisation des sinistres. • Une VHF fixe et portative.

*abri : endroit de la côte où l'embarcation et son équipage peuvent se mettre en sécurité en mouillant ou accostant et en repartir sans assistance.

Pour retrouver le matériel obligatoire prescrit par la réglementation, consultez le site du ministère : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

Ce matériel risque d'être modifié, consultez ce site régulièrement !

Que faire en cas de sinistre ?

Pour tout événement

Qui contacter ?	<ul style="list-style-type: none">• Contactez votre intermédiaire d'assurance.
Quelles mesures prendre ?	<ul style="list-style-type: none">• Transmettez votre déclaration à votre intermédiaire d'assurance :<ul style="list-style-type: none">- en cas de vol, dans les 2 jours à partir du moment où vous en avez connaissance ;- pour tout autre événement, dans les 5 jours à partir du moment où vous en avez connaissance.• En cas de sinistre majeur tel que le naufrage ou l'incendie, faites votre rapport de mer au Greffe du Tribunal de Commerce du Port de stationnement de votre bateau ou à défaut au Bureau des Affaires Maritimes. Et dans tous les cas, y compris en cas de vol total du bateau, contactez sans délai l'expert plaisance le plus proche du lieu du sinistre en vous connectant sur le site internet www.cesam.org – Rubrique : commissaires d'avaries-experts – Réseaux.
Quelles mesures prendre pour limiter les dommages ?	<ul style="list-style-type: none">• Prenez toutes mesures raisonnables pour éviter une aggravation des dommages (par exemple, les travaux de première urgence sur un moteur qui a pris l'eau).• N'entrez aucune réparation définitive sans l'accord de votre assureur.

Démarches supplémentaires en cas de vol total

Qui contacter ?	<ul style="list-style-type: none">• Affaires maritimes/douanes.• Police/gendarmerie.• Autorités portuaires (si le vol s'est produit dans un port).
Quelles mesures prendre ?	<ul style="list-style-type: none">• Déposez une plainte dans les 48 heures.• Déclarez le vol total par écrit aux Affaires maritimes.

Que faire en cas de sinistre ?

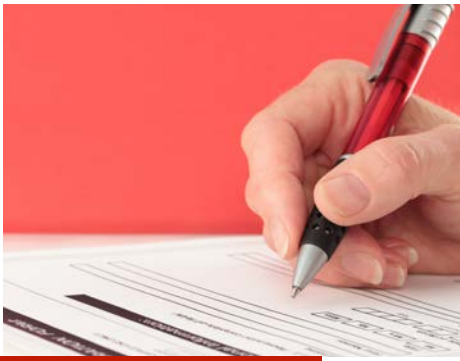
Démarches supplémentaires en cas de naufrage

Qui contacter ?	<ul style="list-style-type: none">• CROSS• Affaires maritimes.
Quelles mesures prendre ?	<ul style="list-style-type: none">• Déposez un rapport de mer circonstancié aux Affaires maritimes du lieu du sinistre.• Emportez l'acte de francisation et le journal de bord.• Enregistrez les coordonnées géographiques du lieu du naufrage.

Démarches supplémentaires si votre responsabilité est engagée ou si un tiers est impliqué

Quelles mesures prendre ?	<ul style="list-style-type: none">• Rédigez une déclaration ou un rapport de mer et un constat amiable relatant les faits de façon précise.• Enregistrez les noms et adresses des témoins éventuels.• Refusez toute reconnaissance de responsabilité.• N'indemnisez pas le tiers lésé sans l'accord de votre assureur.
---------------------------	---

Attention, outre ces documents (déclaration circonstanciée, constat amiable, rapport de mer) la compagnie peut demander tout autre document ou précision qu'elle estimerait utile ou nécessaire à la gestion de votre sinistre.



Quels sont les différents moyens de déclarer votre sinistre ?

Il existe plusieurs manières de déclarer votre sinistre, en fonction de sa nature et de sa gravité.

Mode de déclaration en fonction des typologies de sinistres

	Déclaration circonstanciée	Rapport de mer	Constat amiable
Abordage	non	oui	oui
Heurt en navigation (absence de tiers impliqué)	non	oui	non
Voie d'eau et naufrage	non	oui	non
Vol et/ou vandalisme	oui	non	non
Incendie/et autres avaries à quai	oui	non	non
Incendie	non	oui	non

NB : pensez à joindre les papiers de bord* et le procès verbal de gendarmerie ou de police en cas de vol.

* Les papiers de bord sont ceux exigés par la législation applicable. Il est précisé qu'en cas d'usage commercial (location, charter ou autre) du navire, d'autres documents spécifiques seront réclamés tels que le permis de navigation du navire, contrat de location (liste non-exhaustive).

Le rapport de mer

Il est nécessaire en cas de sinistre survenu en cours de navigation. Dans ce rapport, vous décrivez les conditions météorologiques et de navigation, le nombre de personnes à bord et la situation précédant l'événement et la manière dont cet événement a été géré. Ce rapport de mer doit être remis au greffe du tribunal.

> Voir le formulaire en annexe.

Le constat amiable

Il est nécessaire en cas d'implication d'un tiers. Il est rédigé en présence de toutes les personnes impliquées dans le sinistre. Ce document permettra à votre assureur de définir les responsabilités de chacun.

> Voir le formulaire en annexe.

La déclaration de sinistre circonstanciée

Décrivez sur papier libre :

- la date et le lieu du sinistre ;
- les causes et les circonstances du sinistre ;
- la nature et l'étendue des dommages ;
- le lieu où le bateau peut être visité par l'expert ;
- prenez des photos des dommages et joignez-les à votre déclaration.

Quels sont les formulaires dont vous aurez besoin en cas de sinistre ?

Le constat amiable (recto)

Déclaration de sinistre
Generali Plaisance

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros
Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

• **Sinistre AVEC tiers** : remplir le chapitre I (cadres 1 à 14) et le chapitre III. Cette déclaration ne constitue pas une reconnaissance de responsabilité mais un relevé des identités et des faits servant à l'accélération du règlement.
• **Sinistre SANS tiers** : remplir le chapitre I (cadres 1 à 14) et les chapitres II et III.
Afin d'activer l'instruction de votre dossier, remplissez avec le maximum de précisions et de façon lisible cette déclaration.

I - ACCIDENT AVEC TIERS

1. Date de l'accident Heure
2. Lieu
3. Blessé(s) même léger(s)
4. Dégâts matériels autres qu'aux bateaux A et B
5. Témoins - Noms, adresses et tél. (à souligner s'il s'agit d'un passager de A ou B)
6. Assuré souscripteur
7. Bateau
8. STÉ D'ASSURANCE
9. Pilote ou Chef de Bord
10. Circonstances
11. Indiquer avec précisions les points de dommages
12. Croquis détaillé de l'événement
13. Dégâts apparents et observations
14. Signature du Pilote ou du Chef de Bord
15. Dégâts apparents et observations

1-2-3-4-5 : remplissez clairement ces rubriques.

2. Lieu :

pour la localisation, soyez le plus précis possible : la ville, le pays et les coordonnées géographiques issues du GPS.

5. Témoins :

s'il y a des témoins, indiquez leurs noms, adresse et téléphone en précisant s'il s'agit d'un passager A ou B.

6-7-8 :

reprenez les éléments sur l'acte de francisation et/ou sur la carte d'immatriculation (si la longueur de coque du bateau est inférieure à 7 m et dont la motorisation est inférieure à 22 chevaux).

9. Pilote ou chef de bord :

retrouvez les informations sur votre titre de conduite en mer (option côtière et/ou extension hauturière).

10. Circonstances :

c'est la partie la plus importante du constat, celle qui va permettre de déterminer la responsabilité. Chaque chef de bord ou pilote coche dans la colonne qui le concerne, les cases qui correspondent exactement aux manœuvres qu'il effectuait lors de l'accident. Si les circonstances ne figurent pas dans cette liste, utilisez la case 13 : Dégâts apparents et observations. Ne cochez rien et indiquez zéro comme nombre de cases. Développez avec précision les circonstances du sinistre par un écrit sur la case 2 : Circonstances de l'accident (partie III) au verso.

N'oubliez pas d'indiquer le nombre de cases cochées, même s'il est égal à zéro.

13. Chaque pilote ou chef de bord décrit les dommages subis par son bateau.

Le constat amiable (verso)

II - DÉCLARATION DE SINISTRE SANS TIERS		N° CONTRAT : _____	
1. Date de l'événement _ _ _ _ _ _ _	Heure _ : _	2. Lieu _____	3. Blessé(s) même léger(s) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
III - DÉCLARATION À REMPLIR PAR L'ASSURÉ			
1. Nom de l'Assuré (le souscripteur) _____		Profession _____	N° de tél. _ _ _ _ _ _ _
2. Circonstances de l'accident ● _____ _____			
<small>CROQUIS Designier les bateaux par A et B conformément au chapitre I. Préciser : 1. la direction du vent. 2. la direction (par des flèches) des bateaux A, B. 3. les positions avant l'abordage. 4. les positions au moment du choc.</small>			
3. a-t-il été établi un rapport de mer ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, le joindre au présent constat. a-t-il été effectué une enquête par les affaires maritimes ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, en communiquer les références. a-t-il été établi un Procès-Verbal de Gendarmerie ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, le joindre au présent constat.			
4. Expertise des dégâts : Lieu où le bateau doit être réparé : Chantier Nom, adresse, téléphone : _____ Club _____ Port Lieu et emplacement précis du n° de la panne : _____ Nom et adresse de l'expert contacté : _____			
5. Dégâts matériels autres qu'aux bateaux A et B (nature et importance : nom et adresse du propriétaire) : _____ _____			
6. Blessé(s) Nom, prénom, âge et profession _____ Adresse _____ Nature et gravité des blessures _____ Fonction du blessé à bord du bateau assuré _____			
Je soussigné M _____ déclare : • être titulaire de la carte FFV pour l'année _ _ _ sous la référence : _____ • licence FF Voile _____			
<small>Les informations portées sur ce document sont obligatoires pour instruire votre dossier sinistre, à défaut nous ne pourrions lui donner une suite favorable. Ces informations sont destinées à Generali Assurances, ses mandataires et réassureurs ainsi qu'aux organismes participant à la gestion du dossier. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de vos données auprès du siège de Generali Iard.</small>			
A _____ le _ _ _ _ _ _	Signature de l'Assuré <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 40px; margin: 0 auto;"></div>		
AVIS IMPORTANT : Ce questionnaire complètement rempli doit être adressé sans délai à la Compagnie Generali Iard - 75456 Paris Cedex 09 - Tél. : 01 58 38 40 00 L'Assuré est prié d'indiquer, le cas échéant, l'adresse où il pourra être immédiatement contacté et son numéro de téléphone.			

2. Circonstances de l'accident :

développez avec précision les circonstances du sinistres par un écrit.

IMPORTANT :

s'il s'agit d'un accident avec un tiers, signez et faites signer ce constat par l'autre chef de bord ou pilote et remettez-lui un des deux exemplaires. N'omettez pas d'indiquer où et quand votre bateau sera visible par l'expert.

Transmettez cette déclaration sans retard à votre assureur.

En cas de vol : dans les 2 jours ouvrés qui suivent sa connaissance.

Dans les autres cas : vous avez un délai de 5 jours ouvrés maximum qui suivent la connaissance de l'événement.

De quelle assistance bénéficiez-vous si ce service est souscrit ?



Selon la formule souscrite, Europ Assistance est là pour vous aider ⁽²⁾

La navigation de plaisance est un plaisir qui peut comporter des risques. En cas de sinistre, nous vous envoyons **les pièces détachées nécessaires à la réparation en mer, et un technicien** si vous ne pouvez les effectuer vous-même. Et si vous êtes vous-même victime, **nous assurons votre rapatriement et/ou l'envoi d'un skipper** pour rentrer en toute sécurité votre bateau au port.

Les prestations relatives au bateau s'appliquent sur toutes les côtes, fleuves, rivières et plan d'eau en France métropolitaine y compris en Corse :

- à quai ;
- en mer dans la limite de 6 milles nautiques des côtes (Plaisance Services Plus).



* Vous vivez, nous veillons

Conditions d'application

- Pas de bulletin météorologique spécial marine en cours.
- Vent ou rafale de vent n'excédant pas force 6.
- Pas de houle prévue ou en cours supérieure ou égale à 2 mètres.
- Pas d'avis de coup de vent ou de mer.



Le saviez-vous ?

La garantie **Plaisance Services Plus** permet un dépannage en mer jusqu'à 6 milles des côtes françaises métropolitaines, 24 h/24 et 7 j/7 sur simple appel.

⁽²⁾ Si souscription des options Plaisance Services et Plaisance Services Plus.

Annexe

Le constat amiable

Déclaration de sinistre

Generali Plaisance



Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros
 Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris
 Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
 Société appartenant au Groupe Generali immatriculé
 sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

- Sinistre **AVEC tiers** : remplir le chapitre I (cadres 1 à 14) et le chapitre III.
Cette déclaration ne constitue pas une reconnaissance de responsabilité mais un relevé des identités et des faits servant à l'accélération du règlement.
- Sinistre **SANS tiers** : remplir le chapitre I (cadres 1 à 14) et les chapitres II et III.

Afin d'activer l'instruction de votre dossier, remplissez avec le maximum de précisions et de façon lisible cette déclaration.

I - ACCIDENT AVEC TIERS

1. Date de l'accident _____ Heures _____	2. Lieu _____	3. Blessé(s) même léger(s) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
4. Dégâts matériels autres qu'aux bateaux A et B <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	5. Témoins - Noms, adresses et tél. (à souligner s'il s'agit d'un passager de A ou B) _____ _____		
<p style="text-align: center;">BATEAU A</p> 6. Assuré souscripteur Nom _____ (Majusc.) Prénom _____ Adresse (rue et n°) _____ _____ Tél. _____ email _____ 7. Bateau <input type="checkbox"/> Voile <input type="checkbox"/> Moteur Nom _____ Marque _____ Type _____ Année _____ N° d'immatriculation (ou de moteur) _____ Leasing <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 8. STÉ D'ASSURANCE N° de contrat _____ Agence (ou bureau ou courtier) _____ Les dégâts matériels du bateau sont-ils assurés ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p style="text-align: center;">10. Circonstances</p> <table style="width:100%; border: none;"> <tr> <td style="width:50%; vertical-align: top;"> A <input type="checkbox"/> disposait des signaux réglementaires <input type="checkbox"/> a rompu son amarre <input type="checkbox"/> était non manœuvrant <input type="checkbox"/> était au mouillage <input type="checkbox"/> prenait le mouillage <input type="checkbox"/> quittait le mouillage <input type="checkbox"/> était rattrapant <input type="checkbox"/> était rattrapé <input type="checkbox"/> se croisaient <input type="checkbox"/> virait de bord </td> <td style="width:50%; vertical-align: top;"> B <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ </td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">BATEAU À MOTEUR</p> <input type="checkbox"/> venait sur tribord <input type="checkbox"/> venait sur babord <p style="text-align: center;">VOILIER</p> <input type="checkbox"/> était tribord amure <input type="checkbox"/> était babord amure <input type="checkbox"/> participait à une régates <input type="checkbox"/> a présenté une réclamation au Jury de course <input type="checkbox"/> a été pénalisé ou disqualifié <input type="checkbox"/> indiquer le nombre de cases marquées d'une croix	A <input type="checkbox"/> disposait des signaux réglementaires <input type="checkbox"/> a rompu son amarre <input type="checkbox"/> était non manœuvrant <input type="checkbox"/> était au mouillage <input type="checkbox"/> prenait le mouillage <input type="checkbox"/> quittait le mouillage <input type="checkbox"/> était rattrapant <input type="checkbox"/> était rattrapé <input type="checkbox"/> se croisaient <input type="checkbox"/> virait de bord	B <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____
A <input type="checkbox"/> disposait des signaux réglementaires <input type="checkbox"/> a rompu son amarre <input type="checkbox"/> était non manœuvrant <input type="checkbox"/> était au mouillage <input type="checkbox"/> prenait le mouillage <input type="checkbox"/> quittait le mouillage <input type="checkbox"/> était rattrapant <input type="checkbox"/> était rattrapé <input type="checkbox"/> se croisaient <input type="checkbox"/> virait de bord	B <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____		
<p style="text-align: center;">BATEAU B</p> 6. Assuré souscripteur Nom _____ (Majusc.) Prénom _____ Adresse (rue et n°) _____ _____ Tél. _____ email _____ 7. Bateau <input type="checkbox"/> Voile <input type="checkbox"/> Moteur Nom _____ Marque _____ Type _____ Année _____ N° d'immatriculation (ou de moteur) _____ Leasing <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 8. STÉ D'ASSURANCE N° de contrat _____ Agence (ou bureau ou courtier) _____ Les dégâts matériels du bateau sont-ils assurés ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	12. Croquis détaillé de l'événement _____ _____	<p style="text-align: center;">BATEAU B</p> 9. Pilote ou Chef de Bord Nom (Majusc.) _____ Prénom _____ Adresse _____ _____ Permis _____ N° _____ Catégorie _____ Délivré par _____ Le _____ 11. Indiquer avec précisions les points de dommages <input type="checkbox"/> Tribord <input type="checkbox"/> Quille <input type="checkbox"/> Babord <input type="checkbox"/> Hélice <input type="checkbox"/> Bloc moteur <input type="checkbox"/> Autres	
13. Dégâts apparents et observations _____ _____	14. Signature du Pilote ou du Chef de Bord Bateau A _____ Bateau B _____	13. Dégâts apparents et observations _____ _____	

En cas de blessures ou en cas de dégâts matériels autres qu'aux bateaux A et B, relever les indications d'identité, d'adresse, etc. Ne rien modifier au constat après les signatures et la séparation des exemplaires.

II - DÉCLARATION DE SINISTRE SANS TIERS

N° CONTRAT :

1. Date de l'événement _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	Heure	2. Lieu	3. Blessé(s) même léger(s) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
---	--------------	----------------	--

III - DÉCLARATION À REMPLIR PAR L'ASSURÉ

1. Nom de l'Assuré _____ Profession _____ N° de tél. |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
(le souscripteur)

2. Circonstances de l'accident

CROQUIS

Désigner les bateaux par A et B conformément au chapitre I.

Préciser : 1. la direction du vent. 2. la direction (par des flèches) des bateaux A, B. 3. les positions avant l'abordage. 4. les positions au moment du choc.

- 3.** a-t-il été établi un rapport de mer ? Oui Non Si Oui, le joindre au présent constat.
a-t-il été effectuée une enquête par les affaires maritimes ? Oui Non Si Oui, en communiquer les références.
a-t-il été établi un Procès-Verbal de Gendarmerie ? Oui Non Si Oui, le joindre au présent constat.

4. Expertise des dégâts : Lieu où le bateau doit être réparé :

Chantier Nom, adresse, téléphone : _____
Club _____
Port Lieu et emplacement précis du n° de la panne : _____
Nom et adresse de l'expert contacté : _____

5. Dégâts matériels autres qu'aux bateaux A et B (*nature et importance : nom et adresse du propriétaire*) :**6. Blessé(s)**

Nom, prénom, âge et profession _____
Adresse _____
Nature et gravité des blessures _____
Fonction du blessé à bord du bateau assuré _____

Je soussigné M _____ déclare :
• être titulaire de la carte FFV pour l'année |_|_|_|_| sous la référence : _____
• licence FF Voile _____

Les informations portées sur ce document sont obligatoires pour instruire votre dossier sinistre, à défaut nous ne pourrions lui donner une suite favorable. Ces informations sont destinées à Generali Assurances, ses mandataires et réassureurs ainsi qu'aux organismes participant à la gestion du dossier. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de vos données auprès du siège de Generali Iard.

A _____,
le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature de l'Assuré

AVIS IMPORTANT : Ce questionnaire complètement rempli doit être adressé sans délai à la Compagnie
Generali Iard - 75456 Paris Cedex 09 - Tél. : 01 58 38 40 00
L'Assuré est prié d'indiquer, le cas échéant, l'adresse où il pourra être immédiatement contacté et son numéro de téléphone.

Annexe

Le rapport de mer

Rapport de mer

Formulaire



Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros
Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Société appartenant au Groupe Generali immatriculé
sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Identité du capitaine ou du skipper

Nom et prénom du capitaine ou du skipper _____
Nom du bateau (devise) _____

Partie I - Introduction

Complétez ces phrases :

Je soussigné (votre nom et prénom) _____
détenteur d'un permis (le type du permis) _____ de conduire les navires de plaisance à moteur
patron du navire de plaisance (nom du bateau) _____
de jauge brute de _____ tonneaux
détenteur d'un brevet professionnel STCW (le type de brevet) _____
francisé par les douanes de _____
Catégorie de conception _____
immatriculé à (nom du port d'attache) _____
sous le numéro _____
et dont je suis le propriétaire (ou) appartenant à Mr ou Mme _____
(ou) appartenant à la société de location (nom et adresse) _____

en qualité de chef de bord locataire skipper professionnel

atteste les faits suivants :

- j'ai appareillé de (port ou lieu de départ) _____
- le _____
- avec un équipage de _____ personnes
- le bateau en bon état de navigabilité Oui Non
- pour me rendre à (port ou lieu d'arrivée prévu) _____
 - pour une croisière d'agrément personnel exclusivement
 - pour un charter, day charter avec passagers payants
 - pour participer à une régates (nom de la régates) _____



* 0 0 7 7 7 *

Ce document fait partie intégrante d'un ensemble de 5 pages
dont la 5^{ème} page comporte la signature du Déclarant

1^{er} exemplaire : Assureur - 2^{ème} exemplaire : Déclarant

1/5

Partie II - Développement

Avant l'évènement de mer

Précisez :

- les conditions de temps : force du vent, direction du vent, état de la mer, courant, visibilité ;
- les conditions exceptionnelles à bord : navigation difficile, position peu précise, mouvements violents, malade, etc. ;
- les conditions exceptionnelles extérieures : bouées éteintes, balisage manquant, etc. ;
- l'application du respect des règles de sécurité à bord, harnais capelés, veilles VHF et visuelle assurées, etc ;
- toutes autres conditions ayant pu contribuer à la survenance de l'évènement.



* 0 0 7 7 7 *

Ce document fait partie intégrante d'un ensemble de 5 pages
dont la 5^{ème} page comporte la signature du Déclarant

1^{er} exemplaire : Assureur - 2^{ème} exemplaire : Déclarant

2/5

Partie II - Développement (suite)

Pendant l'évènement de mer

Indiquez :

- la chronologie des faits ;
- les mesures prises pour éviter l'évènement (manœuvres ou autre).



* 0 0 7 7 7 *

Ce document fait partie intégrante d'un ensemble de 5 pages
dont la 5^{ème} page comporte la signature du Déclarant

1^{er} exemplaire : Assureur - 2^{ème} exemplaire : Déclarant

3/5

Partie II - Développement (suite)

Après l'évènement de mer

Précisez :

- l'heure et le lieu (si possible coordonnées GPS) ;
- l'existence ou non de blessés ;
- les premières actions entreprises par vous et/ou l'équipage (lancement de fusée de détresse, appels aux CROSS, secours aux navires voisins, etc.) ;
- les dommages apparents constatés : sur la coque, les œuvres vives, les œuvres mortes, le grément, le moteur, etc. ;
- les dégâts apparents constatés : sur la coque, les œuvres vives, les œuvres mortes, le grément, le moteur, etc. ;
- les mesures conservatoires en vue de sauvegarder la vie à bord et le navire.



* 0 0 7 7 7 *

Ce document fait partie intégrante d'un ensemble de 5 pages
dont la 5^{ème} page comporte la signature du Déclarant

1^{er} exemplaire : Assureur - 2^{ème} exemplaire : Déclarant

4/5

Partie III - Conclusion

En foi de quoi, j'ai rédigé ce présent rapport sincère et véritable et me réserve le droit de l'amplifier si besoin est.

Fait à _____, le | | | | | | | | | |

Signature du Déclarant

NB : Quand vous aurez terminé votre rapport de mer :

1. Numérotez chaque feuillet de votre rapport.
2. Si vous considérez qu'il vous manque un mot, rajoutez-le et notez dans la marge (... mots ajoutés) et signez.
3. Si vous considérez qu'un mot est en trop, barrez-le et notez dans la marge (... mots rayés) et signez

Si vous désirez amplifier votre rapport, établissez sur une feuille séparée une amplification en notant bien qu'il s'agit d'une annexe au document que vous avez établi, et procédez ainsi : « *En usant du droit d'amplifier mon rapport de mer établi le (date), je déclare exacts les faits suivants : (... Date et heure (...))* » ;



Ce document fait partie intégrante d'un ensemble de 5 pages
dont la 5^{ème} page comporte la signature du Déclarant

1^{er} exemplaire : Assureur - 2^{ème} exemplaire : Déclarant

5/5